

Am a
Art. 1

AMENDEMENT

**LOI MODIFIANT LE CODE CIVIL ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN
MATIÈRE DE RECHERCHE**

(P.L. n° 30)

Article 1

Ajouter, dans l'article 1 du projet de loi, après le mot « recherche », les mots
« susceptible de porter atteinte à son intégrité ».

Retiré
VR

Am b
Art. 1

PROJET DE LOI N° 30
Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives
en matière de recherche

L'amendement coté Am b a été adopté et porte maintenant la cote Am 1.

Am c
Art. 2

PROJET DE LOI N° 30
Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives
en matière de recherche

L'amendement coté Am b a été adopté et porte maintenant la cote Am 2.

AMENDEMENT

**LOI MODIFIANT LE CODE CIVIL ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN
MATIÈRE DE RECHERCHE**

(P.L. n° 30)

Article 4

Ajouter, au premier paragraphe de l'article 4 du projet de loi, après le mot
« recherche », les mots « susceptible de porter atteinte à son intégrité ».

Retiné
VR